

Le Baccalauréat Professionnel (Bac Pro)

Maintenance des véhicules, option voitures particulières

Le titulaire du Bac Pro Maintenance des véhicules, option voitures particulières est un professionnel qualifié, opérationnel dans les activités de maintenance des véhicules. Il gère un atelier de réparation et participe aux activités commerciales de l'entreprise. En complément de ces connaissances théoriques et pratiques, il doit donc disposer d'un haut niveau de technicité.

Niveau du diplôme

Diplôme national Éducation nationale de niveau 4

Numéro de la Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles

RNCP19117

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19117/>

Conditions d'Admission

CAP Maintenance des véhicules, option voitures particulières

Objectif général

Obtenir le Baccalauréat Professionnel Maintenance des véhicules, option voitures particulières

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le titulaire de la formation devra :

- Accueillir, conseiller le client, réceptionner un véhicule
- Maîtriser les étapes de diagnostic et les phases de réparation
- Être apte à faire perdurer l'action commerciale lors de la restitution du véhicule au client
- Appréhender le comportement des systèmes mécaniques et les enjeux liés au génie électrique et automatique
- Maîtriser les principes de la communication et de la commercialisation

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/index8e37.html>

Durée de la formation

1350 h d'enseignement en 2 ans

Matières enseignées

En complément de la formation en milieu professionnel, la formation au CFA comporte :

- Des enseignements généraux : français, mathématiques-sciences, histoire-géographie éducation morale et civique, arts appliqués et cultures artistiques, langue vivante, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement. Ces enseignements sont en relation avec les activités professionnelles.

- Des enseignements technologiques et professionnels : ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en ateliers. Ils sont fondés sur la maîtrise des techniques professionnelles.

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation et examen ponctuel

Baccalauréat Professionnel MAINTENANCE DES VÉHICULES Options A, B et C			Candidats					
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité). Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé ou public non habilité) Candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle Enseignement à distance		Formation professionnelle continue (établissement public habilité à pratiquer le CCF)	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1- Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuelle écrite et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuelle écrite et pratique	1 h	CCF	
E2- Analyse préparatoire à une intervention	U2	3	Ponctuelle écrite	3h	Ponctuelle écrite	3h	CCF	
E3- Épreuve prenant en compte la formation en entreprise		12						
Sous-épreuve E31 : Réalisation d'interventions sur véhicule	U31	4	CCF		Ponctuelle Pratique	4 h	CCF	
Sous-épreuve E32 : Communication technique : Diagnostic sur système mécanique	U32	3	CCF		Ponctuelle orale	10 min + 20 min	CCF	
Sous-épreuve E33 : Diagnostic d'un système piloté	U33	3	CCF		Ponctuelle Pratique	3 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Économie-gestion	U34	1	CCF		Ponctuelle orale	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement	U35	1	CCF		Ponctuelle écrite	2 h	CCF	
E4- Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuelle orale	20 min(1)	CCF	
E5- Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U51	2,5	Ponctuelle écrite	2 h 30	Ponctuelle écrite	2 h 30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et éducation civique	U52	2,5	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h	CCF	
E6- Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuelle écrite	1 h 30	CCF	
E7- Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuelle Pratique		CCF	
Épreuve facultative (2)								
Langue vivante ou Langue des signes française (LSF)	UF1		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) : dont 5 minutes de préparation.

(2) : la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.

Débouchés professionnels

Le titulaire du Bac Pro Maintenance des véhicules, option voitures particulières est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules, c'est-à-dire : dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents), dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques, dans les services de maintenance des entreprises de transport, dans les services de maintenance de flottes de véhicules

Code ROME : I1604

Poursuite d'études

Brevet de Technicien Supérieur Moteur à combustion interne (RNCP1083)

Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules option A voitures particulières (RNCP35460)